

Montréal, le 26 novembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Demande concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017**

Chers collègues,

Tel qu'indiqué par la Régie de l'énergie (la Régie) lors de la séance de travail ayant eu lieu le 22 novembre 2019, elle souhaite obtenir les commentaires d'Énergir et des intervenants relativement aux documents de réflexion sur l'intégration des coûts des achats de gaz naturel renouvelables¹ déposés le 21 novembre 2019.

Elle demande donc à Énergir de déposer ses commentaires **d'ici le vendredi 29 novembre 2019 à 12 h** et aux intervenants de les déposer **d'ici le mercredi 4 décembre à 12 h**.

Si ces commentaires avaient pour effet de modifier le cadre procédural en cours, la Régie demande aux participants d'en préciser la portée et, le cas échéant, de suggérer les modifications nécessaires à ce cadre.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

¹ Pièces [A-0083](#) et [A-0084](#).